

# CONTEVILLE INFO N°55 - JUIN 2018

## LE MOT DE L'ÉQUIPE

Voilà maintenant 4 ans que notre équipe municipale est en place et s'implique chaque jour afin que chacun puisse trouver dans notre communauté, un environnement où les services et les relations intergénérationnelles sont prioritaires et cela dans un cadre de vie de qualité.

La réhabilitation du presbytère est à l'image de cette implication. Mais, au regard des nouvelles organisations des collectivités, ce sera sans doute le dernier projet géré de A à Z par la commune. En effet, la volonté de l'Etat de réduire le nombre de strates administratives annonce l'ère des supers collectivités et la fin des communes autonomes. Dès lors, nous devons sans aucun doute faire valider nos projets subventionnés au niveau communautaire. Nous ne serons donc plus aussi libres sur les dossiers d'aménagement du territoire.

Alors, savourons la réhabilitation du presbytère, c'est un beau dossier qui donne un nouveau souffle à Conteville !

Bien à vous, l'équipe municipale

## Finances communales

### LES INVESTISSEMENTS 2018

Avec le printemps, la municipalité s'est penchée sur les orientations budgétaires. Cette année, la section fonctionnement, qui concerne toutes les dépenses courantes, se monte à 613 000 €. Les prévisions budgétaires pour les investissements s'élèvent quant à elles à 1 142 165 €. A noter que ces prévisions intègrent tous les "restes à réaliser" des travaux du presbytère qui sont subventionnés à 63 %. Au delà de ce gros morceau, plusieurs actions ont été provisionnées. Ainsi, la commune continue de renforcer les réseaux électriques en collaboration avec le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) sur la route de l'Estuaire (de la Garenne au stade). De plus, l'éclairage public rue des écoliers et route de la Judée sera amélioré par l'ajout de 2 lampadaires. La participation communale pour ces opérations s'élève à 21 500 €. Par ailleurs, la commune a entamé une réflexion sur le système d'alarme du presbytère et l'extension de la vidéoprotection au niveau du centre bourg. Ce dossier, pour le moment à l'étude, a néanmoins été inscrit au budget pour 15 000 €. Du côté de la préservation du patrimoine, la commune a prévu 10 000 € pour la restauration de 5 tableaux de l'église. Enfin, 17 000 € sont prévus pour l'achat de mobilier dans les différents équipements et pour l'achat de matériels tels que les panneaux signalétiques, la deuxième tranche des guirlandes de Noël et le désherbeur à air chaud qui devra se substituer aux traitements phytosanitaires.

## Commerce local

### PIZZA MANU... À TABLE !

La commune a eu le plaisir d'accueillir parmi ses commerçants les fameuses "Pizzas Manu". Après Beuzeville en 2011 et Saint-Maclou en 2013, le patron Jean-Claude Gorzela a décidé d'ouvrir une antenne à Conteville afin d'être plus proche de sa clientèle.

En effet, Conteville et Berville représente plus d'une centaine de clients qui désormais pourront déguster les spécialités de "Pizza Manu" à deux pas de chez eux, comme la pizza Ch'Ti au maroilles. Mais la carte, c'est aussi : Pizzas (2 formats) avec pâte faite maison, légumes frais et jambon supérieur, burgers maison, tacos, paninis, glaces, boissons...

Contact : 09 83 36 09 25. Ouvert mercredi, jeudi et dimanche de 18h à 21h et vendredi, samedi de 18h à 21h30. Élargissement de la plage horaire durant l'été.

CB, espèces, tickets restaurant et chèques vacances acceptés.

## **Mise en valeur du patrimoine**

### **CONTEVILLE, TOUTE UNE HISTOIRE**

**Avec la réhabilitation du presbytère, la municipalité a éprouvé le besoin de mettre son histoire en valeur et de la partager. En effet, au delà du patrimoine bâti exceptionnel, Conteville peut être fière de son passé. La décision a donc été prise de créer une exposition relatant les grands moments de ces dix derniers siècles et ainsi commencer à développer l'attrait touristique de la commune.**

### **Une fine équipe pour 1000 ans d'histoire**

Savoir que Conteville a été le théâtre de faits historiques hors normes, c'est bien. Mais récolter toutes les informations, les vérifier, les mettre en parallèle et les rendre accessibles à tous, c'est autre chose. Dès lors, la municipalité a su s'entourer de passionnés et de professionnels pour venir à bout de ce projet. Ainsi, Daniel Lebreton, notre contevillais amoureux de l'histoire locale et collectionneur de nombreux documents, tout comme Samuel Grente, ancien directeur des services de la CDC de Beuzeville, et l'équipe de l'office de tourisme apporteront les éléments nécessaires à la mise en place de l'exposition, selon une trame établie en amont. De plus, des chercheurs et historiens, spécialistes du Moyen-Âge et plus particulièrement de Guillaume le Conquérant apporteront également leur concours. Quant à la rédaction et la mise en forme, elles seront assurées en interne comme pour le bulletin municipal.

### **L'exposition**

L'exposition sera organisée autour de trois grandes périodes : le Moyen-Âge, l'époque moderne et enfin l'époque contemporaine avec à chaque fois des zooms sur les faits marquants ayant eu lieu à Conteville. On y retrouvera également une frise chronologique qui remontera 1000 ans en arrière où seront répertoriés les personnages illustres, les constructions, la démographie, les événements... Des documents d'archives seront reproduits afin de témoigner du passé à l'instar des fameuses cartes postales de Daniel Lebreton. Notons également que des recherches sont en cours pour en savoir un peu plus sur la fameuse motte cadastrale.

Par ailleurs, des documents originaux, comme le testament de l'Abbé Rever à la commune, pourront être exposés. Enfin, la municipalité a le souhait de restaurer des objets et œuvres d'arts pour enrichir l'exposition. Ainsi, la fameuse baignoire de l'Abbé ou encore les tableaux du presbytère seront mis en avant.

### **Une expo... mais encore**

Si des villes comme Bayeux ou Falaise exploitent déjà le "filon" Guillaume le Conquérant, pourquoi pas Conteville ?

Certes, les moyens ne sont pas les mêmes, mais l'intérêt historique l'est tout autant.

En effet, c'est dans notre village que Guillaume le Bâtard grandit après le mariage de sa mère avec Herlouin de Conteville ; C'est aussi à Conteville que Guillaume vécut les troubles de la succession du Duché de Normandie ; C'est Odon de Conteville, demi-frère de Guillaume qui commanda la tapisserie de Bayeux... Bref, les anecdotes ne manquent pas et nous devons les partager.

Ainsi, au-delà de l'exposition, nous espérons vivement développer l'offre touristique à travers le personnage de Guillaume le Conquérant. Une idée qui fait déjà son chemin à l'office de tourisme du Pays Honfleur-Beuzeville...

## **Prévention**

### **ATTENTION À LA MÉRULE**

Depuis quelques mois, dans l'ouest de l'Eure, plusieurs cas de mэрule ont été signalés. Soyez vigilants...les dégâts peuvent être considérables.

La mэрule, champignon très répandu en Normandie, se retrouve régulièrement dans les habitations quand certaines conditions s'y prêtent (taux d'humidité élevé, atmosphère confinée, obscurité,...). Elle se nourrit de la cellulose du bois pour se développer et peut causer des dégâts considérables. En effet, quand les conditions sont réunies, la mэрule se développe de façon impressionnante puisqu'elle peut atteindre huit mètres et, dès lors, détruire entièrement une habitation et envahir des bâtiments mitoyens.

Instauré par la loi ALUR en 2014, le dispositif de lutte contre la mэрule a pour objectif de permettre l'accès de tous à un logement salubre. La loi oblige donc les occupants et propriétaires à signaler en mairie toute infestation de bâtiment par ce parasite. Ces éléments seront transmis à la préfecture et permettront d'établir un arrêté préfectoral délimitant les zones concernées et de lutter contre la dégradation d'immeuble et les risques potentiels sur la santé (toxicité).

### **RESTRICTION SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

Lors du traitement de la voirie ou des espaces publics avec des produits phytosanitaires, le risque de contamination des eaux, que ce soit par ruissellement ou infiltration, est majeur. C'est pourquoi, il est désormais interdit aux communes de traiter les zones où le sol est imperméable et/ou vecteur de ruissellement. Face à ces obligations, encadrées par la loi du 8 février 2014, la municipalité cherche des solutions pour entretenir la voirie et les espaces publics, sachant qu'aucune n'est vraiment efficace. Le Conseil municipal étudie donc les méthodes douces pour l'environnement, comme par exemple le désherbeur à air chaud. Il établira également un plan d'entretien des espaces publics pour optimiser le travail des agents communaux. Notons que cette loi concernera également les particuliers pour leur propre jardin à partir du 1er janvier 2020.

### **LE PRESBYTÈRE, OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?**

Les travaux avancent bien mais ont pris un peu de retard pour répondre aux normes. En effet, afin de supporter le poids des archives, il a fallu couler un plancher en béton au deuxième étage à la place du plancher bois prévu initialement. Les différents espaces ont ensuite pu être créés puis les portes et fenêtres ont été posées. En parallèle, électriciens et plombiers ont passé les fourreaux et la tuyauterie. Pour l'heure, ce sont les plaquistes qui sont à l'ouvrage tout comme les maçons qui travaillent sur le jointement des briques extérieures. Les peintures, quant à elles, seront effectuées au début de l'été, après la pose du plancher chauffant, des revêtements de sols et des faux plafonds. Il restera alors toutes les petites finitions et bien sûr l'aménagement extérieur.

## **Vie scolaire**

### **LA FERME S'INVITE À L'ÉCOLE**

Cette année, le projet pédagogique porte sur les animaux de la ferme. Ainsi, durant six séances, les enfants ont pu découvrir différents animaux à plumes et à poils, des plus petits (cailles, cochons d'Inde) aux plus grands (bœuf, âne). Désormais, les enfants savent faire la différence entre ovipare et vivipare et ont appris toute les subtilités de leur alimentation ou de leur habitat. Enfin les enfants se rendront fin juin à la ferme pédagogique des Droops pour conclure ce travail avec leur animatrice Aude.

En avril, les élèves ont pu profiter d'heures du conte sur le thème des "Animaux de la ferme" et du "Voyage à travers les pays du monde". Ces moments privilégiés ont été financés grâce à l'action des parents d'élèves qui consistait à emballer les cadeaux de Noël à la sortie d'une grande surface de Pont-Audemer.

## **Restauration scolaire**

### **TRUCS ET ASTUCES POUR ÉVITER LE GASPILLAGE**

Suite aux pesées de novembre dernier qui ont permis d'évaluer le gaspillage cuisine (excédent jeté) du gaspillage consommation (nourriture servie dans les assiettes, mais non consommée), la municipalité a décidé de mettre en place différentes actions. Ainsi, concernant le gaspillage cuisine, la commission cantine tente de négocier des portions mieux adaptées aux enfants.

Pour le gaspillage consommation, par contre, le personnel de la cantine a dû développer des astuces pour inciter les enfants à manger ce qui leur est proposé. Tout d'abord, le pain n'est plus distribué dès l'arrivée des enfants mais au cours du repas et en fonction du menu. Dès lors, les enfants et surtout les petits, ne se coupent plus la faim et boudent beaucoup moins les entrées. Par ailleurs, des outils de cuisine ont été achetés afin de proposer certains aliments sous d'autres formes. Par exemple, les oranges jusqu'ici totalement mises de côté par les enfants, sont aujourd'hui pressées et toutes mangées !

De plus, pour les aliments qui peuvent poser problème, un "Défi Cantine" a été mis en place. Ce jeu, très apprécié des enfants, consiste à mettre en concurrence les tables entre elles. Les gastronomes de la table gagnante peuvent dès lors choisir une carte à collectionner représentant un des 23 personnages du défi...Et ça marche ! En effet, avec les radis par exemple, près de 2,5 kg avait été délaissés contre seulement 900 gr avec le défi. Enfin, en avril, les enfants ont participé à la pesée et ont pu ainsi se rendre compte du gâchis. Toutes ces mesures ont fait diminuer le gaspillage de plus de 20 % et ce n'est qu'un début !

### **L'HYGIÈNE AU TOP À LA CANTINE**

Le 8 février dernier, un contrôle sanitaire officiel a été effectué à la cantine. Ce contrôle consiste à tester les aliments tout au long de la chaîne alimentaire. Il permet également d'évaluer le niveau de propreté de l'établissement. Grâce à l'implication de notre cantinière Isabelle Bacheley, notre restaurant scolaire a remporté la plus haute distinction. Un label pas si facile à obtenir quand on connaît le niveau d'exigence des services sanitaires. Bravo !

## **ETAT CIVIL**

### **Naissance**

- Jarod SAVARY, né le 01 février 2018
- Louis ROUSSELIN, né le 25 février 2018
- Mélody MARC, née le 29 avril 2018
- Léo DURAND, né le 05 mai 2018
- Léo cador, né le 13 mai 2018
- Tom Chazeray, né le 4 juin 2018

### **Décès**

- Raymond MORIN, le 23 février 2018
- Denise Dujardin, le 26 février 2018

### **Mariage**

- Antonio DOS REIS et Cindy THIEULENT, le 12 mai 2018

## **BRÈVES**

### **cérémonie du 8 mai**

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait enfin après 6 années de combats et de barbarie, qui coûtèrent la vie à près de 50 millions de personnes, civils et militaires, en Europe, en Afrique et en Asie. C'était il y a 73 ans, et comme partout en France, Conteville s'est souvenue. Elus et habitants se sont donc retrouvés autour de l'association des anciens combattants pour commémorer la victoire des alliés au son de la musique de l'ensemble JP Harmonie, accompagné pour la première fois d'un tambour !

### **de nouveaux équipements à la salle rever**

Après la mise en place d'un limiteur de son, la salle Rever a été équipée d'un nouveau système de VMC. Par ailleurs, les rideaux occultants ont également été remplacés et la peinture refaite, le tout pour 5 000 €.

Tarifs de location de la salle pour les contevillais :

Vin d'honneur : 150 € - Repas : 300 €

Exposition : 150 € - Séminaire : 150 €

Cautions : 600 €

### **Fleurissement**

Cette année encore, la première fleur a été reconduite, grâce d'une part aux efforts de nos jardiniers et bénévoles mais aussi en raison d'une série de mesures visant à améliorer le cadre de vie, comme la création du terrain de pétanque ou encore la réfection des parkings. Notons également que le jury a particulièrement apprécié la gestion de l'eau. En effet, Les plantes sont arrosées essentiellement grâce à une citerne qui récupère les eaux de pluie... C'est bien pour l'environnement mais aussi pour le budget !

## **AGENDA**

**Vendredi 6 juillet de 18h à minuit**

**Samedi 7 juillet de 14h à minuit**

**Dimanche 8 juillet de 14h à minuit**

### **Festival Les Filmeurs**

Suivez le balisage "Les filmeurs" et rendez-vous

301 chemin de la Grande Chaussée à Conteville.

Projections en plein air, rencontres, débats, musique live, buvette, restauration et espace enfants.

Tarif Pass festival : 8 €

Infos et programmation : [www.festivallesfilmeurs.fr](http://www.festivallesfilmeurs.fr)

**Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juillet**

### **Fête de Conteville**

Fête foraine tout le week-end, concours de coinchée le samedi, et retraite aux flambeaux avec animation et feu d'artifice le dimanche soir.

**Dimanche 29 juillet de 8h à 22h**

### **Foire à tout en semi-nocturne**

Tarifs exposants : 3 € . Renseignements : [comitedesfetesdeconteville27@orange.fr](mailto:comitedesfetesdeconteville27@orange.fr) - 0232576651

**Lundi 3 septembre**

### **Rentrée scolaire**

Attention, la rentrée scolaire des petites sections aura lieu sur 2 jours, soit les 3 et 4 septembre.